



COMMUNE DE SAINT JEAN D'AULPS

Note de présentation brève et synthétique des budgets primitifs de l'année 2026

Le cadre général

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au budget primitif.

La présente note répond à cette obligation pour la commune en apportant des informations complémentaires aux élus ainsi qu'aux administrés.

Le budget communal se compose de 2 sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement comprend toutes les dépenses et les recettes courantes nécessaires au fonctionnement des services communaux ainsi que les charges financières liées aux intérêts de la dette.

La section d'investissement comprend, en dépenses, les opérations patrimoniales telles que les achats de matériel, les constructions ou travaux d'infrastructure. Elle comprend également le remboursement du capital d'emprunt, le déficit reporté et des opérations d'ordre. Les recettes d'investissement permettent leur financement.

L'équilibre de chacune des sections du budget est assuré après les subventions par l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement.

Le budget primitif constitue la première décision budgétaire prise par le Conseil municipal pour l'année considérée. Il comprend l'ensemble des crédits inscrits pour financer les différences services communaux, les actions lancées par la municipalité et les investissements prévus.

La Commune de Saint Jean d'Aulps comporte 4 budgets :

- Le budget principal
- Le budget eau potable et assainissement collectif
- Le budget des remontées mécaniques
- Le budget pompes funèbres

Les élus, réunis en séance du Conseil municipal, votent donc 4 budgets primitifs.

Les budgets primitifs 2026 ont été votés par le Conseil municipal le 2 février 2026. Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture au public et sont mis en ligne sur le site de la Commune.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Budget principal de l'année 2026

RECETTES FONCTIONNEMENT	
002 - résultat fonctionnement 2025	301 966.16
70 - Produits services, domaine et ventes	250 000.00
73 - Impôts et taxes	166 200.00
731 - Fiscalité locale	2 181 000.00
74 - Dotations, subventions, participations	537 500.00
75 - Autres produits de gestion courante	211 991.44
77 - Produits spécifiques	1 833.84
TOTAL	3 650 491.44

Budget eau et assainissement de l'année 2026

RECETTES FONCTIONNEMENT	
002 - excédent d'exploitation 2025	150 232.32
042 - opérations d'ordre entre sections	212 000.00
70 - ventes de produits	827 200.00
76 - produits financiers	10.00
77 - produits exceptionnels	1 057.68
TOTAL	1 190 500.00

Budget des remontées mécaniques de l'année 2026

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
002 - résultats exploitation 2025	44 340.64
70 - Ventes de produits	599.36
74 - Subvention d'exploitation	570 000.00
75 - Autres produits de gestion courante	70 000.00
042 - Opérations d'ordre entre section	268 000.00
76 - Produits financiers	6 750.00
TOTAL	959 690.00

Budget des pompes funèbres de l'année 2026

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
042 - Opération d'ordre entre section	34 492.08
TOTAL	34 492.08

Les recettes de fonctionnement listées ci-dessus sont votées par **chapitre**.

Chapitre 70 : les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les produits de services : cantine, garderie, eau potable, assainissement collectif, secours sur pistes, concessions au cimetière...

Chapitre 73 et 731 : Ce sont les recettes de fiscalité locale (ex : taxe foncière), l'attribution de compensation de la Communauté de Communes, le fond départemental DMTO, les taxes sur les pylônes et sur la consommation finale d'électricité....

Chapitre 74 : Il concerne les dotations de l'Etat dont la dotation globale de fonctionnement et de solidarité rurale, les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux et les subventions d'exploitation d'autres entités publiques.

Chapitre 75 : ce sont essentiellement les revenus des locations mobilières ou immobilières (patinoire, logements).

Chapitre 77 : ce sont des produits exceptionnels (ex : les mandats annulés sur exercice antérieur).

Chapitre 042 : il concerne notamment les amortissements.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget principal de l'année 2026

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	1 632 438.80
012 - Charges de personnel	730 000.00
014 - Atténuations de produits	104 600.00
65 - Autres charges de gestion courante	867 861.00
66 - Charges financières	70 000.00
67 - Charges spécifiques	2 000.00
042 - Opérations ordre entre section	60 539.00
68 – Provisions	28 000.00
023 - Virement à la section d'investissement	155 052.64
TOTAL	3 650 491.44

Budget eau et assainissement de l'année 2026

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	391 000.00
012 - Charges de personnel	85 000.00
014 - Atténuations de produits	94 000.00
042 - opérations d'ordre entre sections	465 000.00
65 - Autres charges de gestion courante	4 000.00

66 - charges financières	130 000.00
67 - Charges exceptionnelles	15 000.00
68 - dotations	6 500.00
TOTAL	1 190 500.00

Budget des remontées mécaniques de l'année 2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	211 690.00
66 - Charges financières	103 000.00
042 - Opérations d'ordre en sections	541 000.00
67 – charges spécifiques	20 000.00
68 – provisions	84 000.00
TOTAL	959 690.00

Budget des pompes funèbres de l'année 2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
002 – résultat d'exploitation 2025	19 080.12
011 – charges à caractère général	6 819.88
042 – Opération d'ordre entre section	8 592,08
TOTAL	34 492.08

Les dépenses de fonctionnement sont votées par **chapitre**.

Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services communaux : eau, électricité, chauffage, carburant, fournitures techniques et administratives, frais d'affranchissement, téléphonie, assurance, maintenance, locations, impôts...

Chapitre 012 : ce chapitre regroupe toutes les dépenses liées au personnel communal (rémunérations, charges salariales et patronales, médecine du travail, caisses de retraite...)

Chapitre 014 : ce sont les recettes que la Commune a perçues et qu'elle doit redistribuer. Ex : Le FIPC assure une redistribution des ressources des ensembles intercommunaux les plus favorisés vers les plus défavorisés.

Chapitre 65 : ce chapitre regroupe les indemnités et cotisations des élus, leur formation, les subventions (associations, SDIS, CCAS, budget annexe...) et les contributions (ex : SYANE).

Chapitre 66 : ce chapitre comprend les remboursements des intérêts de la dette.

Chapitre 67 : ce chapitre comprend les charges exceptionnelles.

Chapitre 042 : il concerne notamment les amortissements.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Budget principal de l'année 2026

RECETTES INVESTISSEMENT	
021 - Virement de la section fonctionnement	155 052.64
024 – Produits de cession	2 812 310.00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	799 499.87
1323 - Sub Département - prog 158	28 000.00
1323 - Sub Département - prog 174	39 500.00
16 - Emprunts	7 000.00
040 - Opérations d'ordre entre sections	60 539.00
041 - Opérations patrimoniales - prog 165	3 020 998.34
TOTAL	6 922 899.85

Budget eau et assainissement de l'année 2026

RECETTES INVESTISSEMENT	
001 - Excédent d'investissement 2025	386 322.05
040 - Opérations d'ordre entre sections	465 000.00
1313 - subvention – prog 98	44 000.00
1313 - subventions – prog 99	61 500.00
1313 - subventions – prog 100	199 064.95
16 - emprunts	646 113.00
TOTAL	1 802 000.00

Budget des remontées mécaniques de l'année 2026

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
001- excédent d'investissement 2025	269 984.99
040 - Opérations d'ordre entre section	541 000.00
27 – Autres immobilisations financières	37 405.01
1314 - sub équipement Commune	230 000,00
TOTAL	1 078 390.00

Budget des pompes funèbres de l'année 2026

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
040 – Opération d'ordre entre section	8 592,08
16 – Emprunts et dettes assimilées	34 492.08
TOTAL	43 084.16

Les recettes d'investissement sont votées par **chapitre**.

Chapitre 024 : ce sont les recettes liées à la cession de biens communaux.

Chapitre 10 : ce chapitre regroupe les recettes liées à la taxe d'aménagement, au FCTVA, fonds de compensation de la TVA et les excédents de fonctionnement capitalisé.

Chapitre 13 : ce sont les subventions liées aux projets d'investissements que la Commune perçoit de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Agence de l'Eau...

Chapitre 16 : ce sont les emprunts que le budget perçoit.

Chapitres 040 : il concerne notamment les amortissements.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont votées par **opération**.

Budget principal de l'année 2026

DEPENSES INVESTISSEMENT	
001 - Déficit de la section d'invest 2025	724 345.59
10 - dotations, fonds divers et réserves	26 000.00
16 - Emprunts et dettes assimilés	320 000.00
21351 – réaménagement Mairie – prog 158	15 000.00
21351 – Réaménagement Médiathèque – prog 174	110 000.00
21534 - Enfouissement Jourdil - prog 165	19 245.00
2188 - Illuminations - prog 128	5 000.00
21838 - Matériel informatique mairie - prog 158	1 399.28
21831 – Matériel informatique école – prog 170	3 100.00
2188 – panneau – prog 158	36 000.00
21848 – mobilier – prog 174	33 000.00
2111 – terrains nus - prog 77	3 200.00
27 - Autres immobilisations financières	2 375 611.64
204- Subvention d'équipement	230 000.00
041 - Opération patrimoniale	3 020 998.34
TOTAL	6 922.899.85

Budget eau et assainissement de l'année 2026

DEPENSES INVESTISSEMENT	
040 - Opérations d'ordre entre sections	212 000.00
16 - Emprunts	230 000.00
2315 – Travaux en cours - prog 89	223 500.00
2315 – Travaux de la Villaz - prog 100	1 136 500.00
TOTAL	1 802 000.00

Budget des remontées mécaniques de l'année 2026

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
2182 – achat VR dameuse – prog 134	15 000.00
2183 – Bornes auto - prog 125	21 000.00
2315 - Immo en cours - prog 141	417 190.00
2315 - Immo en cours - prog 139	2 200.00
16 - Empruntes et dettes assimilés	355 000.00
040 - Opérations d'ordre entre section	268 000.00
TOTAL	1 078 390.00

Budget des pompes funèbres de l'année 2026

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
001 – Solde exécution section invt 2025	8 592,08
040 – Opération d'ordre entre section	34 492.08
TOTAL	43 084.16

Chapitre 21 et 23 : ils regroupent les travaux et investissements que la Commune a prévu pour l'année 2025. Ils sont votés par opération.

Chapitre 16 : ce chapitre comprend les remboursements du capital de la dette.

Chapitres 040 : il concerne notamment les amortissements.

Chapitre 10 : il concerne le versement de la taxe d'aménagement (TAM) à la Communauté de Communes et les éventuelles annulations de TAM dès lors que les projets immobiliers ne se réalisent pas.